

**Tel que le prescrit l'article 156 du code municipal les élus ont reçu un avis de convocation à cette séance spéciale dans les délais prescrits.**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire, tenue le 16 mars 2018 au lieu habituel des délibérations sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch et à laquelle les conseillers suivants sont présents, soient :

M. Simon Simard  
M. Simon Roy  
M. Éric Arseneault  
Mme Lucie Crépeault  
M. Félix Offroy  
M. Sébastien Morand

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière et directrice générale, est également présente.

**2018-03-55 1. Ouverture de la séance et présences**

À 16 h, il est proposé par monsieur le conseiller Félix Offroy et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit ouverte.

**Adoptée**

**2018-03-56 2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur le conseiller Simon Roy et unanimement résolu par les conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire tel que présenté.

**Séance extraordinaire du conseil municipal**  
**Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana**  
**Vendredi 16 mars 2018 à 16 h**

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et présences
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Administration
  - 3.1 Avis de motion et présentation du projet de Règlement d'emprunt 239 pour l'achat d'équipement, de machinerie et l'agrandissement du garage municipal
4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour
5. Levée de la séance

**Adoptée**

**3. Administration**

**3.1 Avis de motion et présentation du projet de Règlement d'emprunt 239 pour l'achat d'équipement et de machinerie et l'agrandissement du garage municipal**

***Avis de motion***

***Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana***

***Monsieur Simon Roy, conseiller, donne avis de motion de la présentation lors de la même séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'équipement et de machinerie pour l'entretien des chemins municipaux et l'agrandissement du garage municipal.***

***Un projet de règlement est présenté par Monsieur Simon Roy, conseiller.***

**4. Période de questions sur les sujets inscrits à l'ordre du jour**

Aucune question de l'assistance.

**2018-03-57 5. Levée de l'assemblée**

À 16 h 55, il est proposé par monsieur le conseiller Éric Arseneault et unanimement résolu par les conseillers que la séance soit levée.

**Adoptée**

---

Martin Roch, maire

---

Anne-Renée Jacob, secrétaire-trésorière